

ABT/ABT

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE
DES DOUANES



CIRCULAIRE N° 1372 /MEF/DGD/DU 12 NOV. 2007

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : *Commissionnaires en douane agréés pour le dédouanement des boissons alcoolisées, tabacs et cigarettes*

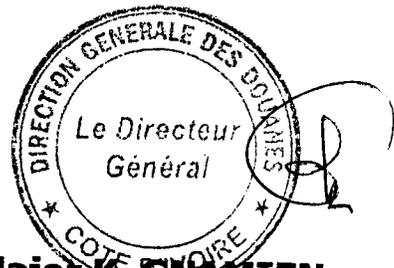
J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du Service et des usagers que la liste des commissionnaires en douane agréés, autorisés pour le dédouanement des boissons alcoolisées, des tabacs et des cigarettes, est étendue à la société suivante:

INTERNATIONAL TRANSIT CENTER (ITC, agrément n° 00295X J).

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

AMPLIATIONS

- MEF/CAB
- Direction Générale de l'Economie
- Synd. Des Transitaires
- Syndicat National des Transitaires
- FNIS-CI
- FENAC-CI
- FEDERMAR
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Toutes Directions Douanes pour diffusion



Col. Major K. GNAMIEN